

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2024

I. SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

L'exercice clos au 31 décembre 2024 a été marqué par les évènements suivants que nous vous rapportons :

L'année 2024 est marquée par une reprise significative de la dynamique économique. Malgré un stress hydrique toujours important impactant fortement à la baisse le secteur agricole, le PIB global ressort en progression de +2,9% par rapport à 2023. Après deux années marquées par une inflation élevée, celle-ci ressort à +0,9% sur l'année 2024. Ceci, combiné à la baisse du taux directeur de Bank Al Maghrib de 3% à 2,5% a eu des effets positifs sur l'indice de satisfaction des ménages et, de facto, sur la consommation.

De manière globale, l'environnement mondial demeure toutefois instable, fragilisant les économies nationales.

Le marché du ciment ressort en hausse par rapport à l'exercice précédent de +9,4%, soit 13 694 kt (Source : Ministère de l'Habitat hors, Cemos, Centrale Gypse, Dakhla Aménagement).

Si la consommation du ciment reste principalement liée à l'immobilier résidentiel (70% des volumes selon le HCP), le secteur a été positivement impacté par :

- Les importants projets d'infrastructure lancés dans le Royaume (ligne LGV, barrages, autoroutes...);
- Les travaux relatifs aux organisations de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 et de la Coupe du Monde de football 2030 (stades, aéroports, infrastructures routières et hôtelières...).

Dans ce contexte, les ventes annuelles en volume consolidé de Ciments du Maroc ont, quant à elles, présenté une progression de +4,4 %.

Du fait d'un mix régional favorable et de la participation à des projets d'infrastructures significatifs, les ventes de l'activité Béton ont progressé de 15% par rapport à l'exercice précédent.

Les ventes de l'activité Granulats ont, quant à elles, enregistré une hausse de 7%.

La Société a, par ailleurs, investi 202 MMAD au titre de l'exercice 2024 dont une partie importante relative à l'accroissement de notre efficacité énergétique (parcs photovoltaïques) en phase avec la politique de développement durable de la Société.

Les autres investissements ont été affectés à des projets de remplacement, d'amélioration continue et de mise en conformité légale.

II. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES AU COURS DE L'EXERCICE, ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Malgré un ralentissement de l'inflation en 2024 dans le pays (+0,9% ; Source HCP vs +6,1% en 2023) les facteurs de coûts ont nécessité une attention constante au cours de l'exercice. Les coûts de transports, de sous-traitance et de matières premières ont augmenté, et les frais de fonctionnement ont subi les effets de l'augmentation du salaire minimal.

Les coûts de production ont, cependant, bénéficié de la baisse de 17% du prix des combustibles fossiles, essentiels à la marche des fours.

L'activité économique sera toujours soutenue en 2025, la phase de grands travaux d'infrastructure en cours étant programmée jusqu'à l'horizon 2029. Ceci devrait permettre une progression des volumes de ventes de la Société sur tous les métiers.

Les facteurs de coûts sont, quant à eux, attendus stables sur l'exercice. Néanmoins, l'incertitude existe sur l'évolution de l'inflation. Celle-ci sera étroitement en corrélation avec le niveau de la production agricole qui devrait toutefois bénéficier du niveau des précipitations du 1^{er} trimestre 2025.

III. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous prions de trouver ci-joint en **Annexe 1** le tableau des filiales et participations.

IV. SITUATION DE L'ACTIVITÉ DES FILIALES

- **Indusaha** : filiale détenue à 91% par Ciments du Maroc.

(K MAD)	YTD 2024	YTD 2023	Variation en valeur	Variation en %
Chiffre d'affaires	690 827	685 443	+5 384	+0,8%
Résultat net	183 308	153 239	+30 069	+19,6%

L'exercice clos au 31 décembre 2024 a été marqué par l'évènement suivant que nous vous rapportons :

- L'extinction d'une dette vis à vis d'Italcementi dont le paiement a été refusé par l'Office des Changes pour 20 MMAD.
- **Betosaha** : filiale détenue à 51% par Ciments du Maroc.

Cette société a été constituée en décembre 2019 avec pour objet la fourniture de béton prêt à l'emploi pour le nouveau port phosphatier de Laâyoune.

- **Atlantic Ciment** : filiale détenue à 100% par Ciments du Maroc.

Cette filiale permet le renforcement du positionnement de Ciments du Maroc sur le marché national.

- **Africim** : filiale détenue à 100% par Ciments du Maroc.

En date du 1^{er} juillet 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a pris connaissance des comptes définitifs arrêtés au 14 juin 2024, présentant un résultat net de 347 290 MAD, et a approuvé lesdits comptes ainsi que la répartition des fonds disponibles en banque, soit 82,40 MAD par action.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également constaté la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur, et acté la radiation de la filiale Africim, après accomplissement des formalités requises.

V. ANALYSE DES COMPTES

Nous allons maintenant vous présenter en détails les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2024 que nous soumettons à votre approbation.

1. Comptes sociaux

1.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de CIMAR à fin décembre 2024 s'établit à 3 903 MMAD, ce qui représente une hausse de 139 MMAD par rapport à l'année antérieure. Cet accroissement est principalement expliqué par la progression des volumes vendus dans tous les métiers, toutefois atténuée par l'effet de la baisse volontaire des exportations de clinker.

1.2 Valeur ajoutée

En corrélation avec la hausse des ventes combinée à la maîtrise efficace des facteurs de coûts, la valeur ajoutée présente une progression de +9,1% par rapport à l'année antérieure.

1.3 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation présente une hausse de 11% par rapport à l'année précédente.

1.4 Résultat financier

Le résultat financier enregistre une hausse de 27 MMAD expliquée essentiellement par des gains de changes d'une année sur l'autre sur les opérations en devises de la Société.

1.5 Résultat net

En conséquence et compte tenu de la comptabilisation en 2024 d'éléments exceptionnels non directement liés aux opérations de la Société, dont notamment une charge fiscale, le résultat net de l'activité ressort à 899 MMAD.

2. Comptes consolidés

Consolidé Maroc (M MAD)	YTD 2024	YTD 2023	Variation en valeur	Variation en %
Chiffres d'affaires	4 387	4 333	+265	+1,23%
Résultat net de l'ensemble consolidé	935	994	+78	-5,97%
Résultat net (part du Groupe)	914	970	+65	-5,78%

2.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé de CIMAR à fin décembre 2024 s'établit à 4 387 M MAD, ce qui représente une hausse de 1,23% par rapport à l'année antérieure. Cette variation résulte d'une progression des volumes de ventes dans tous les métiers par rapport à l'exercice précédent partiellement atténuée par une baisse volontaire des exportations.

2.2 Valeur ajoutée

La valeur ajoutée ressort en progrès de 6,5% par rapport à l'année précédente.

2.3 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation présente une hausse de 9,05% par rapport à l'année précédente.

2.4 Résultat financier

Le résultat financier enregistre une hausse de 32 MMAD entre les deux périodes.

2.5 Résultat net

Le résultat net de l'ensemble consolidé ressort à 935 MMAD en baisse de -5,97% et le résultat net part du groupe s'établit à 914 MMAD, soit en régression de -5,78% par rapport à l'exercice précédent.

VI. PRÉSENTATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2024 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au 31 décembre 2024, le périmètre de consolidation est composé des sociétés dont le détail figure dans les comptes consolidés qui vous sont présentés.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes sociaux et consolidés qui vous sont présentés.

VII. AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation du résultat ci-après de l'exercice clos au 31 décembre 2024 :

Bénéfice net comptable :	899 492 066,58 MAD
Augmenté des réserves facultatives :	357 080 780,00 MAD
Soit un bénéfice distribuable de :	1 256 572 846,58 MAD
Dividendes aux actionnaires (soit 60 dirhams par action)	866 160 240,00 MAD
Au compte réserves facultatives :	390 412 606,58 MAD

VIII. DÉCOMPOSITION PAR ÉCHÉANCE DU SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS AU 31 DÉCEMBRE 2024

En application des dispositions de la loi n° 69-21 relative aux délais de paiements, nous vous présentons ci-après le tableau de décomposition des dettes fournisseurs en milliers de dirhams par échéances au 31 décembre 2024 :

KMAD	Dettes Fournisseurs à la clôture					
	Dettes Fournisseurs à la clôture	Montant dettes Fournisseurs non échues	Montant dettes Fournisseurs échues <30 jours	Montant dettes Fournisseurs échues 31 jours <x<60 jours	Montant dettes Fournisseurs échues 61 jours <x<90 jours	Montant dettes Fournisseurs échues >90 jours
2023	-562 792,12	-457 833,31	-20 853,19	-429,78	-7 211,98	-76 463,86
2024	-664 331,83	-551 250,14	-12 373,67	-10 574,51	-3 039,67	-87 093,84

IX. CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE 56 DE LA LOI

Nous vous demandons également d'approuver les conventions visées à l'article 56 de la Loi et figurant dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Nous vous rappelons, par ailleurs, les conventions visées à l'article susmentionné conclues antérieurement et dont les effets se sont poursuivis pendant l'exercice écoulé.

Vos Commissaires aux Comptes ont été informés de ces conventions qu'ils vous relatent dans leur rapport spécial.

X. SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Nous vous informons que les mandats des administrateurs ci-après arrivent à expiration et vous proposons de les renouveler pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2027 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026 :

- M. Severin WEIG ;
- M. Hakan GÜRDAL ;
- Abu Dhabi Fund for Development ;
- Procimar ;
- Cofipar ;
- Menaf ;
- CIMR.

Nous vous prions de noter que le représentant permanent de la société PROCIMAR est désormais M. Mohamed CHAÏBI.

Nous vous informons également de la démission de M. Mohamed CHAÏBI en tant qu'administrateur avec effet à l'issue de votre Assemblée Générale et vous proposons de nommer en remplacement M. Abdellah HARMA et ce, pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2027 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026.

Par ailleurs, nous vous informons que la société FIPAR HOLDING a démissionné de son mandat d'administrateur avec effet au 20 décembre 2024 et vous proposons de ne pas pourvoir à son remplacement.

XI. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats des Commissaires aux comptes, PwC et Mazars n'expireront qu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025. Il n'y a donc pas lieu de statuer sur leur renouvellement.

XII. LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION OU CONSEILS DE SURVEILLANCE AINSI QUE LEURS EMPLOIS OU FONCTIONS PRINCIPAUX

Conformément aux dispositions de l'article 142 de la Loi, nous vous prions de trouver ci-après en **Annexe 2** la liste des mandats des administrateurs dans d'autres conseils d'administration ou conseils de surveillance ainsi que leurs emplois ou fonctions principaux.

XIII. JETONS DE PRÉSENCE

Nous vous proposons de fixer le montant global des jetons de présence à la somme maximum de 2 060 000 MAD bruts à répartir entre les administrateurs sur décision du Conseil d'administration.

Vos Commissaires aux Comptes relatent dans leur rapport général leur opinion sur les comptes sociaux et consolidés au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Votre Conseil vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Fait à Casablanca, le 21 mars 2025.

Le Conseil d'Administration

Annexe 1 : Détail des titres de participation détenues par la Société (En MAD)

Raison sociale de la société émettrice	N° IF	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur nette comptable	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
							Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
							1	2	3	4
Indusaha		Matériaux de construction	121 680 000,00	91,00	396 379 191,82	396 379 191,82	31/12/2024	854 201 131,15	183 307 871,34	139 517 784,00
Banque Populaire		Banque	1,00	0,00	145 000,00	145 000,00	31/12/2024			9 892,58
Suez Cement Company (1)		Matériaux de construction	6 863 889 295,00	1,55	1 600 834 979,09	94 131 937,75	31/12/2024	737 296 837,88	-772 600 512,72	0,00
BETOSAHA		Matériaux de construction	10 000 000,00	51,00	5 099 900,00	5 099 900,00	31/12/2024	17 015 372,91	6 919 119,74	9 228 372,83
ATLANTIC CIMENT		Matériaux de construction	22 000 000,00	100,00	301 572 540,58	301 572 540,58	31/12/2024	20 754 819,85	-217 706,59	0,00
Total			7 017 569 296,00	--	2 304 031 611,49	797 328 570,15	--	1 629 268 161,79	-582 591 228,23	148 756 049,41

(1) Le capital de la société Suez Cement Company est exprimé en livre égyptienne

Annexe 2 : Liste des mandats des administrateurs dans d'autres Conseils d'administration ou Conseils de surveillance

Identité de l'administrateur	Mandat occupé dans d'autres Conseils d'administration ou Conseils de surveillance
M. Mohamed CHAÏBI	<ul style="list-style-type: none">• PROCIMAR : Président du Conseil d'administration• INDUSAHA : Président du Conseil d'administration• SUEZ CEMENT COMPANY SAE : Représentant permanent de l'administrateur personne morale Ciments du Maroc• LA FONDATION MOHAMMED VI POUR LA REINSERTION DES DETENUS : membre du Conseil d'administration• L'OBSERVATOIRE DE LA PALMERAIE DE MARRAKECH : Président• APD : Administrateur
M. Severin WEIG	<ul style="list-style-type: none">• INDUSAHA : Administrateur Directeur Général• PROCIMAR : Représentant permanent de HEIDELBERG MATERIALS ITALIA CEMENTI S.P.A, personne morale administrateur au Conseil de Procimar• BETOSAHA : Administrateur• ASMENT DE TEMARA : Représentant permanent de HEIDELBERG MATERIALS ITALIA CEMENTI S.P.A, personne morale administrateur au Conseil d'Asment de Témara• ATLANTIC CIMENT : Président Directeur Général• Heidelberg Materials Y GmbH : Administrateur jusqu'au 25 mars 2024
M. Hakan GÜRDAL	<ul style="list-style-type: none">• Heidelberg MATERIALS AG : Administrateur• Akçansa Çimento Sanayi ve Ticaret A.S., Turkey : Vice-Président• ASMENT DE TEMARA : représentant permanent de PROCIMAR (administrateur personne morale)• CEMZA (PTY) LTD (Afrique du Sud) : Administrateur• Continental Blue Investment SA2 (Suisse) : Administrateur• Austral Cimentos Sofala SA (Mozambique) : Administrateur• CimBurkina S.A. (Burkina Faso): Administrateur• Ciments du Togo SA (Togo) : Administrateur• Cimbenin SA (Bénin) : Président du Conseil• Calcim SA (Bénin) : Président du Conseil

-
- Ghacem Ltd. (Ghana) : Président du Conseil
 - Granuburkina SA (Burkina Faso) : Président du Conseil
 - Hanson Israel Limited (Israël) : Administrateur
 - Helwan Cement Company (Égypte) : Président du Conseil
 - La Cimenterie de Lukala S.A.R.L., (République Démocratique du Congo) : Administrateur
 - GRANUTOGO SA (Togo) : Président du Conseil
 - Scancem Holding AS (Norvège) : Président du Conseil
 - Scancem International DA (Norvège) : Président du Conseil
 - Scantogo Mines SA (Togo) : Président du Conseil
 - Suez Cement Company S.A.E (Égypte) : Administrateur
 - Tourah Portland Cement Company (Égypte) : Administrateur
 - TPCPLC Tanzania Portland Cement Public Limited Company (Tanzanie) : Président du Conseil
 - Tanga Cement PLC, Tanzania : Président du Conseil
 - Vassiliko Cement Works SA (Chypre) : Administrateur
 - HM Trading GmbH (Allemagne) : membre du Advisory Board
 - The German-African Business Association (Afrika-Verein) : Administrateur
 - Mamba Cement Company, (Tanzanie) (depuis septembre 2024) : Administrateur
 - JSC Cesla (Russie) : Membre du Conseil de surveillance

**HEIDELBERG MATERIALS
ITALIA CEMENTI S.P.A**
(Mme Natalya SEYALOVA)

- ASMENT DE TEMARA : Administrateur personne morale
- PROCIMAR : Administrateur personne morale

COFIPAR
(Mme Silke SCHUESSLER)

- GACEM : Administrateur personne morale
- PROCIMAR : Administrateur personne morale
- TANGA CEMENT PLC, TANZANIA : Administrateur (personne physique)

MENAF
(M. Francesco BRAMBILLA)

- Gacem : Administrateur personne morale
 - Suez Cement : Administrateur personne morale
 - Cemenco (Liberia) : Administrateur (personne physique)
 - Ghacem (Ghana) : Administrateur (personne physique)
 - Continental Blue Investments Ghana (Ghana) : Administrateur (personne physique)
-

-
- Scantogo Mines SA (Togo) : Administrateur (personne physique)
 - Ciments du Togo (Togo) : Administrateur (personne physique)
 - Fortia (Togo) : Administrateur (personne physique)
 - Tanzania Portland cement public limited company (Tanzania) : Administrateur (personne physique)
 - Tanga cement public limited company (Tanzania) : Administrateur (personne physique)
 - ACH Investments (Ile Maurice) : Administrateur (personne physique)

FIPAR HOLDING

(M. Khalid ZIANE)

Démission le 20 décembre 2024

- CDG Invest Infrastructures : Administrateur personne physique
- MEDI TELECOM : Administrateur personne morale représentée par M. Khalid ZIANE
- MEDI TV : Représentant permanent de CDG Invest
- AFMA : Administrateur personne morale représentée par M. Khalid ZIANE
- SCE CHEMICALS : Administrateur personne morale représentée par M. Khalid ZIANE
- TANGER MED PORT AUTHORITY : Administrateur personne morale représentée par M. Khalid ZIANE
- FONDATION AHLY : Administrateur personne physique
- AFRIQUIA SMDC : Administrateur personne morale représentée par M. Khalid ZIANE
- EVIOSYS PACKAGING MAROC : Administrateur personne morale représentée par M. Khalid ZIANE

CIMR

(M. Mohamed ABOUMEJD)

- AFMA : Administrateur personne morale
 - AL MADA HOLDING : Administrateur personne morale
 - A6 IMMOBILIER : Administrateur personne morale
 - BANQUE CENTRALE POPULAIRE : Administrateur personne morale
 - OPCi AVENIR PATRIMOINE SECURITE : Administrateur personne morale
 - BRASSERIES DU MAROC : Administrateur personne morale
 - CFG BANK : Administrateur personne morale
 - EQDOM : Administrateur personne morale
 - LAFARGE HOLCIM MAROC : Administrateur personne morale
 - RISMA : Administrateur personne morale
 - SOCIETE DE SEL DE MOHAMMEDIA : Administrateur personne morale
 - SOMED : Administrateur personne morale
-

-
- SONASID : Administrateur personne morale
 - LESIEUR CRISTAL : Administrateur personne morale
 - JORF FERTILIZERS COMPANY V : Administrateur personne morale
 - IMC : Administrateur personne morale
 - TANGER MED ZONE : Administrateur personne morale
 - RAMICAL : Administrateur personne morale
 - AKWA AFRICA : Administrateur personne morale
 - IMMORENTE : Administrateur personne morale
 - AM INVEST MOROCCO : Administrateur personne morale
 - SAPINO : Administrateur personne morale
 - CENTURIS : Administrateur personne morale
 - CIMR INVEST'IMMO : Administrateur personne morale
 - CIMR IMMO PREMIUM SPI-RFA : Administrateur personne morale
 - CDV PATRIMOINE : Administrateur personne morale
 - CDV PROMOTION : Administrateur personne morale
 - OPCI EDUCAPITAL : Administrateur personne morale
 - COMPAGNIE MINIERE DE TOUISSIT : Administrateur personne morale
 - WARAK PRESS : Administrateur personne physique
 - SAPRESS : Administrateur personne physique

ABU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT

(M. Saeed ALDHAHERI)

- MAROC TELECOM : Administrateur personne morale
- REBAB COMPANY : Administrateur personne morale

Mme Amina FIGUIGUI

- EQDOM : Administrateur indépendant – président du comité d'audit et des risques
- SNEP : Administrateur indépendant
- TERRAMIS : Administrateur indépendant
- INPPLC : Membre désigné par les autorités compétentes
- ISCAE : Administrateur désigné par arrêté du Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique

Mme Sonia MEZZOUR

- Confédération Marocaine des Exportateurs : Vice-Présidente
 - Club des Femmes Administrateurs : Administrateur
-

-
- Chambre de Commerce Internationale : Administrateur
 - Lumisphère : Administrateur

M. Ahmed NAKKOUCH

Expiration du mandat à l'issue de l'AGO 2024

- GREEN OF AFRICA : PDG
- ASSOCIATION R&D : Président
- APD : Administrateur

M. Yassine HADDAOUI

Démission le 4 mars 2024

- FIPAR HOLDING : Président et représentant permanent de CDG Invest
- NAMA HOLDING : Président
- CDG INVEST GROWTH : Président
- CDG INVEST INFRASTRUCTURES : Président
- DXC TECHNOLOGY : Administrateur
- JAIDA : Président
- PREV INVEST : Représentant permanent du RCAR
- CFG BANK : Représentant permanent de PREV INVEST
- MARSAMAROC : Représentant permanent du RCAR

PROCIMAR

(M. Abdallah HARMA)

- INDUSAHA : Administrateur personne morale
- ASMENT DE TEMARA : Administrateur personne morale